**Volontariat :**

**Faisons-nous respecter !**

Dans le secteur retouches à QCP, les salariés enchaînent les dimanche soir depuis de nombreux mois. Mais un responsable, pour qui ce n’est jamais assez, se permet d’adapter les annonces du CSE à sa sauce et de mettre la pression aux salariés de nuit pour qu’ils viennent travailler tous les dimanche soir. Selon lui, un dimanche annoncé au CSE serait d’office obligatoire !

**Nous lui rappelons donc que le travail du dimanche n’est obligatoire qu’un dimanche sur six** (dimanche cyclé). Tous les autres dimanches se font sur la base du volontariat, dont voici la définition : **« fait pour quelqu’un de se porter volontaire pour faire quelque chose sans que son action se fasse par une quelconque contrainte ».**

**Il est également anormal de laisser entendre que les salariés qui ne souhaitent pas travailler le dimanche soir devraient passer de doublage !**

**Nous avons une vie en dehors de l’usine et la moindre des choses est de respecter nos choix !**